

N° 32 – 15 septembre 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA (page 2) :

- **Stades** : avec le temps sec, grande hétérogénéité de levée ; de graine intacte à 6 feuilles selon les parcelles
- Arrivée précoce des **pucerons verts**
- Premiers dégâts d'**altises**, aucune parcelle ne dépasse le seuil mais la vigilance s'impose car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement
- **Limaces** : ne pas se faire surprendre

LUZERNE (page 5) :

- **Stades** : hauteur de 9 à 35 cm
- **Ravageurs** : dégâts de sitones faibles
- **Maladies** : quelques symptômes de Pseudopeziza ; quelques symptômes de Mildiou

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 12 au 14 septembre 2016 : 46 de colza et 13 de luzerne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

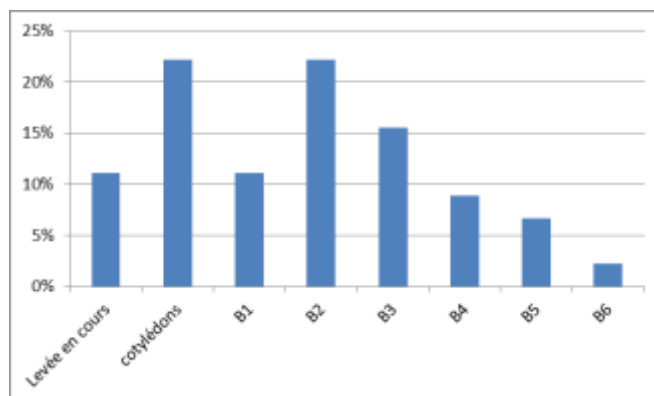


COLZA

Le réseau d'observations se met en place progressivement. 56 parcelles sont initiées dans la base de données Vigicultures® et 46 ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

STADE

Avec le temps sec, grande hétérogénéité de levée : selon les parcelles de graine intacte à 6 feuilles (parcelle semée le 13 août en Haute-Marne).



LE PUCERON VERT DU PECHER

Plusieurs pucerons peuvent être observés sur colza à l'automne mais le **puceron vert** (*Myzus persicae*) est le plus à craindre : il est en effet capable de transmettre les 3 virus que l'on retrouve sur colza. Le TuYV (Turnip Yellowing Virus, virus de la jaunisse du navet) est le virus le plus fréquent. S'il est virulifère, le puceron vert qui a tendance à se disperser favorise la transmission des virus à un grand nombre de plantes. Les pertes peuvent s'élever jusqu'à 8 à 10 q/ Ha tout en passant inaperçues en végétation.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza. Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation.

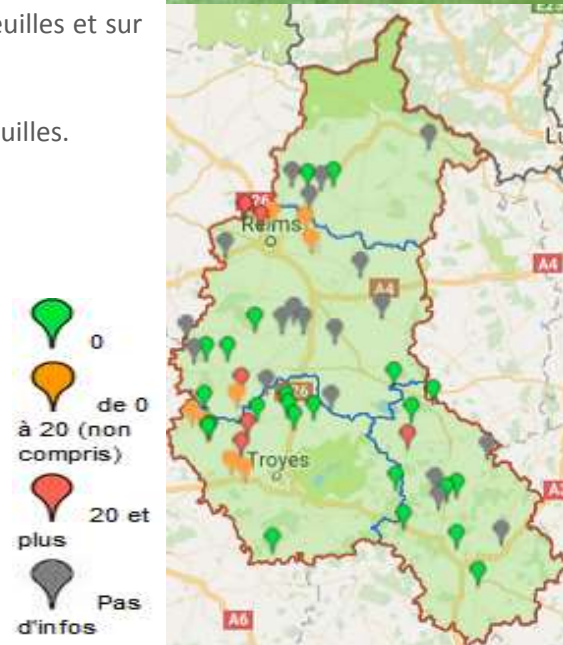
Sensibilité maximale par rapport aux viroses : jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : présence de pucerons sur 2 pieds sur 10.

Carte ci-contre : % de plantes avec puceron vert

Sur les 37 parcelles observées, 14 signalent la présence de ce puceron vert et 6 (16 %) ont dépassé le seuil de 20 % de plantes porteuses de pucerons.

Les parcelles infestées sont situées essentiellement dans l'ouest de l'Aube et de la Marne.



ALTISES

De l'émergence des cotylédons au stade 3 feuilles, le colza est sensible aux dégâts directs des adultes de grosses et petites altises. Ces insectes provoquent des morsures circulaires de 1 à 2 mm de diamètre, perforantes ou non.

Plusieurs espèces de **petites altises**, qui ne sont pas strictement inféodées au colza et qui vivent sur diverses crucifères durant l'été, peuvent se porter sur les jeunes plantules à la levée, en quête de nourriture, avec une répartition souvent très hétérogène au niveau des parcelles, privilégiant les bordures.

Le retournement de repousses dans l'environnement proche des nouvelles parcelles et concomitant avec la levée est un facteur de risque par déplacement des insectes présents et est donc à éviter.

Contrairement à la plupart des insectes, **l'altise d'hiver** n'est pas attirée par la couleur jaune. La cuvette doit donc être enterrée dans le sol pour capturer l'insecte à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).

Malgré des captures encore faibles dans les pièges, les **premières morsures** caractéristiques sont observées dans 20 parcelles sur 37 du réseau de Haute-Marne, Aube et Marne.

Seuil de nuisibilité : 80 % des plantes portent des morsures.

Avec 4 à 60 % de plantes concernées, aucune parcelle ne dépasse ce seuil.

Les dégâts d'altises peuvent s'accumuler rapidement. Il est donc nécessaire de maintenir une surveillance assidue tout au long de la période de risque, de la levée à 3 feuilles, et de réagir si nécessaire sans attendre.

Les dégâts d'altises peuvent s'accumuler rapidement. Il est donc nécessaire de maintenir une surveillance assidue tout au long de la période de risque, de la levée à 3 feuilles, et de réagir si nécessaire sans attendre.



Petite altise



Grosse altise

Ne pas confondre avec des dégâts de teigne des crucifères signalés dans plusieurs parcelles de l'Aube. La chenille est agile, se tortille et se laisse tomber au sol au moindre contact.



Des résistances aux pyréthrinoïdes ont été mises en évidence sur grosse altise.

Suivez le lien ci-dessous pour disposer des résultats régionaux :

<http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/publications-documents/regions-nord-et-est/annee-2016/>

LIMACES :

Les conditions actuelles sont peu favorables aux limaces mais le climat humide du printemps dernier avait été très favorable au développement des populations. Il faudra être très vigilant lors du retour des pluies que tous espèrent car les limaces pourraient s'activer rapidement et les colzas pousser moins vite en raison de l'avancement de la saison.

Période de risque limaces : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

TENTHRÈDE DE LA RAVE

Des adultes de la tenthrède de la rave (hyménoptère - au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses) sont signalées dans 6 pièges relevés cette semaine. Les captures restent faibles. **La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.** Seules les larves sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles des crucifères et en dédaignant les nervures.

En cas de population larvaire importante, **la période de risque** est comprise entre la levée et le stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : Dégâts de larves sur feuilles dépassant $\frac{1}{4}$ de la surface végétative.





LUZERNE

STADE

Toutes les parcelles ont atteint le stade 6 feuilles trifoliées. 2 parcelles signalent le début du bourgeonnement et 5 le début de la floraison.

En fonction des dates de semis, la hauteur des luzernes varie de 9 à 35 cm. La moyenne des hauteurs est de 22 cm. Bien que 2016 soit une année où les levées sont homogènes, elles sont parfois irrégulières au sein d'une même parcelle, avec pour certaines plus de 20 cm d'écart.

RAVAGEURS

Sitones

5 parcelles signalent des morsures de **sitones**. Les dégâts restent faibles (moins de 1 morsure par foliole).

Morsures de sitones en forme d'encoches
(Crédit photo : Luzerne Référence)



Analyse de risque : La majorité des parcelles du réseau ayant dépassé le stade 3 feuilles trifoliées, le risque est faible. La vigilance reste cependant à maintenir sur les parcelles peu avancées et proches d'une culture de pois et/ou féverole et/ou luzerne (déplacement possible des ravageurs d'une parcelle à l'autre).

Chiasma

Pas de larves de Chiasma signalées cette semaine.

Cécidomyie

Une parcelle signale la présence de larves de cécidomyie dans la Marne. Dès le mois d'avril les femelles pondent dans les bourgeons végétatifs situés à l'aisselle des feuilles. Les larves, à la fin de leur développement, quittent ces bourgeons, s'enfouissent dans le sol et donnent des nouvelles générations.

Sous l'action des larves, de couleur orangée, il se forme des gales ovoïdes très caractéristiques qui peuvent perturber la croissance normale des pousses. Les dégâts sont d'autant plus graves que les attaques sont précoces. Mais elles sont rares et localisées.



Larves de cécidomyie
(www.inra.fr)

Campagnols

La présence de campagnols des champs est toujours signalée dans 5 parcelles (3 dans la Marne, 1 dans les Ardennes et 1 dans l'Aube). Quelques dégâts sont maintenant observés à l'intérieur des parcelles avec pour une parcelle une accentuation des dégâts. Il faut être particulièrement vigilant pour les jeunes luzernes qui sont vulnérables. Il est important de privilégier des méthodes de lutte raisonnée afin de ne pas lui permettre de recoloniser les parcelles (fauches des bordures, favorisation des rapaces et des mammifères prédateurs, ...).

Pour un suivi plus général des populations de campagnols, un BSV Campagnols paraîtra le 22 Septembre prochain.



Symptôme de la présence fraîche de campagnols des champs en luzerne
(Louis AUDREN - FREDONCA)



Exemple de dégâts de campagnols des champs en luzerne
(Louis AUDREN - FREDONCA)

Pucerons

Des pucerons sont toujours signalés sur 6 parcelles du réseau. Il s'agit principalement du puceron de la luzerne, *Therioaphis trifolii*. Les parcelles sont suffisamment avancées pour que les luzernes ne soient pas impactées. La présence considérable des auxiliaires sur les parcelles infestées va limiter les populations.

La présence importante des auxiliaires dans les parcelles infestées devrait suffire à maintenir le niveau des populations à un niveau non dommageable pour les parcelles concernées par ce problème.



Coccinelle en parcelle de luzerne
(Stéphanie MORET - Luzéal)



***Therioaphis trifolii* aptère (gauche) et ailé (droite)**
(Aurélié DUPEYRON - FREDON Champagne -Ardenne)

MALADIES

Pseudopeziza



Symptômes de *Pseudopeziza*
(Stéphanie MORET - Luzéal)

5 parcelles du réseau (Marne et Ardennes) signalent des suspicions de *Pseudopeziza*. Pour 3 parcelles, les symptômes sont situés sur la partie inférieure des plantes. Pour les 2 autres, les symptômes se sont intensifiés et des tâches apparaissent dans la partie supérieure. L'incidence de la maladie est toutefois négligeable.

Également appelée « maladie des taches communes », le champignon provoque de nombreuses taches foliaires marron foncées de 0,5 à 2 mm, réparties de façon régulière. Des apothécies (organes de fructification contenant des spores) peuvent être observées à la loupe en conditions favorables à la maladie.

Mildiou

Quelques symptômes de mildiou ont été observés sur 3 parcelles du réseau (Marne). Les fortes températures actuelles sont peu favorables au développement de la maladie car le champignon émet des spores par temps frais et humide.



Feutrage de mildiou, face inférieure
(Stéphanie MORET - Luzéal)



Tache chlorotique, face supérieure
(Stéphanie MORET - Luzéal)



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - TEREOS SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Aube (représentant les organismes de développement), d'Acolyance et de CAPDEA (représentant les organismes stockeurs), ainsi que de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.